

BORDEREAU DE MECENAT 2025 – PERSONNE MORALE

Document à retourner à la Fondation Palladio
(par email à contact@fondationpalladio.fr ou par courrier postal)

Fondation Palladio

Abritée par la Fondation de France
8 rue Favart
75002 Paris

Afin de soutenir l'action de la Fondation Palladio, abritée par la Fondation de France :

La soussignée :

- Entité :
- Représentée par :
- Fonction :
- Adresse postale :
- Téléphone :
- E-mail :
- Numéro de SIRET ou SIREN :
- Nom et E-mail du contact pour envoi du reçu fiscal :

s'engage, ès-qualité, à verser¹ la somme de € (en toutes lettres) au titre de 2025, ainsi que sur lesannées suivantes.

Pour ce faire :

Adresse ci-joint un chèque établi à l'ordre de Fondation de France – Fondation Palladio.

Pour permettre à la Fondation de France d'établir au mieux votre reçu fiscal, merci de retourner obligatoirement à la Fondation Palladio une copie de ce bordereau dûment complété.

ou

Effectue un virement sur le compte HSBC de la Fondation de France - Fondation Palladio.

IBAN : FR76 30056005110511001966 453 – RIB joint.

Pour permettre à la Fondation de France d'identifier votre virement et/ou d'établir votre reçu fiscal, merci de retourner obligatoirement à la Fondation Palladio une copie de ce bordereau dûment complété.

A _____

Le _____

Signature et cachet

¹ En l'état actuel de la réglementation fiscale, les **entreprises bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 % du don** plafonné à 5 % du chiffre d'affaires. En cas de dépassement du plafond, le solde peut être reporté sur les cinq exercices suivant le versement. Pour un don de 25.000 €, la réduction d'impôt est de 15.000 € et le coût net de 10.000 €. Le reçu fiscal sera transmis par la Fondation de France, par e-mail ou par courrier postal.